

BULLETIN D'ADHESION

VOUS

Civilité: Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : 66 _____ Commune : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Date de naissance : _____

En signant le présent bulletin d'adhésion vous acceptez les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'association des Jardins de l'Amitié. Vous acceptez également de verser une cotisation annuelle (1er Janvier au 31 Décembre) d'un montant de 20€. Dans le cas où vous indiquez un courriel, vous acceptez également de recevoir toutes les correspondances de l'association par courrier électronique.

Signature

Dossier à retourner complété et signé par courrier aux Jardins de l'Amitié, Avenue Léon-Jean Grégory à Prades (66500) ou par mail à : secretariat.jda.prades@gmail.com

CONTRAT D'ABONNEMENT

Pour pouvoir vous abonner, vous devez être membre de l'association et avoir versé une cotisation annuelle d'un montant de 20€. Si vous ne l'êtes pas encore, remplissez en même temps le bulletin d'adhésion au dos de cette page. Dossier à retourner complété et signé par courrier aux Jardins de l'Amitié, Avenue Léon-Jean Grégory à Prades (66500) ou par mail à : secretariat.jda.prades@gmail.com



Civilité : Mme M.

Nom:

Prénom:

VOTRE FORMULE

Le demi-panier à 8€ (32€/mois)

Le panier classique à 13€ (52€/mois)

Le panier double à 21€ (84€/mois)



Une personne seule



Un couple avec un enfant



Une famille nombreuse

VOTRE POINT RELAIS

PERPIGNAN (Panier du mardi)

- ILLE-SUR-TÊT - Ets. LAPORTE (France Rurale)
- ILLE-SUR-TÊT - BOULANGERIE (Place République)
- THUIR - VERVEINE
- PERPIGNAN - COSMOS
- PERPIGNAN - VIGNERONS CATALAN
- PERPIGNAN - CONSEIL GENERAL
- VINCA - MAISON DE LA PRESSE
- CABESTANY - BIO COOP (Mas Guerido)

CERDAGNE / CAPCIR (Panier du vendredi)

- FONTPEDROUSE - MAIRIE
- OLETTE - PHARMACIE
- LA LLAGONNE - MAISON DU CAPCIR
- FORMIGUERES - MAIRIE
- EYNE - MAIRIE
- BOLQUERE - BIO TEA FULL
- FONT-ROMEU - FOUR SOLAIRE
- SAILLAGOUSE - BIOVIDA
- ST.-PIERRE DEL FORCATS - MAISON MOLINIER

PRADES (Panier du lundi et jeudi)

- DOMICILE (Jeudi après-midi)
- LOCAL (Coop. Teraneo) Lundi
- LOCAL (Coop. Teraneo) Jeudi

AUTRE (Jour:.....)

-

Cases orange: 1€ supplémentaire par livraison à domicile ou en point relais, hors Prades Local.

MODE DE PAIEMENT

Autorisation de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat (édité par l'association): ++ _____

DÉBITEUR

Votre nom: _____

Votre adresse: _____

CRÉANCIER

ASS. LES JARDINS DE L'AMITIE
AVENUE LEON JEAN GREGORY
66500 PRADES
France

Identifiant créancier SEPA: FR 46 ZZZ 596799

IBAN

BIC PAIEMENT : Récurrent/Répétitif Ponctuel

Fait à : _____ Le :

Joindre un RIB.

En signant le présent contrat d'abonnement, vous autorisez l'association « Les Jardins de l'Amitié » à envoyer des instructions à votre banque, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association « Les Jardins de l'Amitié ». Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En signant le présent contrat d'abonnement vous vous engagez annuellement avec tacite reconduction (du 1er janvier au 31 décembre) à recevoir 48 paniers et à adhérer à l'association en payant la cotisation annuelle.

Signature suivi de la mention « lu et approuvé ».